

TAP

Temps d'Activités Périscolaires

*Pour les enfants de maternelle et de primaire
des communes d'Anthy et Margencel*

Projet pédagogique 2016/2017



Groupe Scolaire de Margencel
108 Route de Jouvernex- 74200 Margencel
Tel : 06 72 50 15 19
Mail : margencel-enfance.bcj@orange.fr

Groupe Scolaire d'Anthy
2 rue de la Tioletaz - 74200 Anthy sur Léman
Tel : 06 77 09 99 03
Mail : anthy-enfance.bcj@orange.fr

Table des matières

1. Présentation	3
Le projet	3
L'organisateur.....	4
Ouverture des accueils	4
Margencel	4
Anthy.....	4
Situation géographique et présentation des lieux.....	5
Margencel	5
Anthy.....	5
Publics accueillis.....	6
L'équipe encadrante	6
Le directeur.....	Erreur ! Signet non défini.
Les animateurs.....	7
Les intervenants.....	7
Les stagiaires	8
Le bénévole	8
2. Objectifs et projets spécifiques	9
Objectifs	Erreur ! Signet non défini.
Projets	9
Pour les enfants de petites et moyennes sections :	10
Pour les enfants de grandes sections au CM2 :	10
Moyen.....	10
Humains.....	10
Organisation	10
Moyens financier.....	11
Moyens logistiques.....	11
Moyens matériels	11
Informations et inscriptions	11
3. Evaluation	12

1. Présentation



Le projet

La réforme des rythmes scolaires conduit à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

L'intercommunalité de Sciez, Anthy et Margencel souhaite que des temps périscolaires réfléchis et de qualités soient mis en place. Les élèves ne seront pas obligés d'y participer, mais chaque enfant à la possibilité d'en bénéficier.

Un Projet Educatif Territorial (PEDT) est le cadre de collaboration locale. Ici réalisé par le Syndicat Intercommunal de Sciez, Anthy et Margencel (SISAM).

Ce projet permet entre autre de :

- Créer un outil pour la communauté de commune (objectifs, moyens, évaluation).
- Mobiliser toutes les ressources d'un territoire, afin de garantir une continuité éducative (projet école et activités proposées).
- Offrir à chaque enfant un parcours de découvertes cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.
- Favoriser la création de synergies.

Ce projet implique quatre groupes scolaires (Anthy, Margencel, Sciez Crêt, Sciez Buclines) sur le territoire, 1045 élèves scolarisés (2013-2014) soit 11% de la population totale.

L'association Bas Chablais et Jeunes est mandatée par le SISAM pour les communes d'Anthy et de Margencel et le Foyer Culturel l'est pour la commune de Sciez.

A ce titre, le projet pédagogique et le projet d'animation répondent aux objectifs du PEDT.

L'organisateur

L'Association Bas Chablais Jeunes (ABCJ) est une association intercommunale fondée sur la loi 1901.

Nous proposons, en période scolaire et de vacances, des services à la population tels que : crèche multi-accueil (0 à 3 ans), périscolaire (3 à 12 ans), animation jeunesse (10 à 17 ans), accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (3 à 9 ans et 10-17 ans), sur les communes d'Anthy-sur-Léman, Margencel et Sciez.

Les accueils de loisirs sont des structures éducatives à part entière complémentaires de l'école et des parents.

Les objectifs éducatifs principaux de l'ABCJ concernant les enfants d'âges maternels et primaires sont :

- Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne.
- Favoriser la mixité sociale et respecter la mixité générationnelle.
- Eduquer à des comportements non stéréotypés et à toute forme de discrimination.
- Amener à une sensibilisation Artistique ainsi qu'à une ouverture Culturelle.
- Valoriser les potentiels et les compétences de chaque individu.
- Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation.



Ouverture des accueils

Les TAP sont ouverts uniquement pendant les périodes scolaires et sur inscription annuelle.

Margencel

Les mardis et les vendredis, de 15h00 à 16h30.

Anthy

Les lundis et les jeudis, de 15h00 à 16h30.

Situation géographique et présentation des lieux

Margencel

L'accueil se fait dans les locaux de l'école, au 108 Route de Jouvernex à Margencel et alentours.

Nous avons à disposition :

- La cours extérieure,
- Trois mezzanines,
- Le gymnase,
- Trois salles d'ateliers primaires,
- Deux salles de la maison des associations (50m de l'école),
- La bibliothèque de la commune (200m de l'école),
- Une salle d'activité au-dessus de la bibliothèque communale,
- La salle des Jeux, espace communal servant pour l'accueil du périscolaire (100m de l'école),
- La salle du conseil (100m de l'école),
- Les sanitaires de l'école.



Anthy

L'accueil a lieu dans les locaux de l'école, au 2 rue de la Tiolettaz à Anthy et alentours.

Nous avons à disposition

- La salle des Laurentides,
- La salle de motricité maternelle,
- La cour de l'école maternelle,
- La cour de l'école primaire,
- L'agorespace.
- Trois salles de classe primaires,
- Une salle d'activité primaire,
- Trois à quatre salles de l'Espace du Lac.

La configuration de tous les locaux nous permet d'accueillir des enfants à mobilité réduite.

Publics accueillis

Les TAP accueillent tous les enfants de la **Maternelle au CM2** dont:

- Les familles sont adhérentes à l'ABCJ,
- Les enfants sont scolarisés sur le groupe scolaire d'Anthy ou de Margencel.
- Les familles sont à jour de leur facturation.

Nous pouvons accueillir des enfants en situation de handicap divers.

Cet accueil est individualisé et ses modalités sont définies au cas par cas avec les différents interlocuteurs pour permettre au mieux l'accès aux loisirs, l'intégration et l'évolution de ces enfants au sein de la collectivité.

L'équipe encadrante

L'équipe est composée d'un animateur responsable par école qui fonctionne en cohérence avec le projet éducatif de l'association et le projet pédagogique de l'accueil, ainsi que d'animateurs et d'intervenants extérieurs.

La communication entre les différents membres de l'équipe se fait au quotidien afin de vérifier le bon fonctionnement de l'accueil et soumettre de nouvelles propositions.

Les équipes sont supervisées par la directrice de l'accueil multisite et le responsable de site.

L'animateur responsable de site

Il a pour fonction, d'encadrer, former et rassembler le personnel autour d'objectifs et de projets communs afin de préserver la dynamique du groupe et de contribuer aux besoins affectifs et moraux des enfants.

Il assure la présence des enfants et organisent la tenue du fichier sanitaire de chacun d'entre eux.

Il assume également :

- un rôle pédagogique (mise en œuvre et évaluation du projet pédagogique et des projets d'animation)
- un rôle éducatif auprès des enfants (en participant à la vie quotidienne et aux activités)

Il pourra au besoin prendre en charge un groupe d'enfants afin d'assurer le remplacement d'un animateur ou d'un intervenant.



Les animateurs

Les animateurs ont pour fonctions d'accompagner les enfants dans leurs loisirs.

L'animateur est :

Garant d'un bien être individuel et collectif

- Il a le souci permanent de garantir la sécurité physique, morale et affective de tous.
- Il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité.
- Il fait confiance en l'enfant qui est une personne compétente.

Un repère pour l'enfant et les familles

- Par son écoute attentive et sa disponibilité, il prend en compte les spécificités de chacun.
- En donnant des références, il instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité.



Anim'Acteur

- Il conçoit les temps d'activité de loisirs et de vie quotidienne répondant à des objectifs spécifiques tout au long de l'année.
- Il propose des projets et il accompagne ceux des enfants pour les faire aboutir.
- Il favorise de manière ludique la création et la découverte.
- C'est aussi une personne ressource avec des compétences techniques.

Les intervenants

Ce sont des praticiens, ils exercent tous une activité spécifique (artistique, sportive, culturelle...), professionnelle ou non, qu'ils viennent faire découvrir aux enfants.

Ils abordent leur pratique de manière adaptée et ludique avec pour mission de donner aux enfants « l'envie de... ».

Ils sont sous la responsabilité du responsable de site et de la directrice et sont tous en accord avec les objectifs pédagogiques de l'association.

Les stagiaires

L'accueil de stagiaires au sein de nos différents accueils se fait de manière régulière. Nous nous devons d'être un lieu de professionnalisation et de transmission du savoir. C'est également un enrichissement pour l'équipe car la présence de stagiaires peut permettre, par leurs interrogations, l'évaluation de nos pratiques pédagogiques.

Les stagiaires peuvent avoir comme objectif de simples observations (stage de 3ème du collège) comme de participer à une construction d'identité professionnelle (BAFA, BAFD, CAP...).

Le bénévole

La vie d'une association se développe en partie par l'implication de ses bénévoles. Il est donc possible, pour les personnes intéressées, de rejoindre notre équipe d'animation de manière bénévole. Une charte ainsi qu'une convention d'engagement est alors soumise et confère un cadre strict pour les deux parties.

Ainsi le bénévole s'engage :

- à adhérer à la finalité et à l'éthique de l'Association,
- à se conformer à ses objectifs,
- à respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- à assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement, au sein « d'une convention d'engagement » et éventuellement après une période d'essai,
- à exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun,
- à ne pas prendre d'initiative ou décision hors cadre sans l'aval du responsable désigné.
- à considérer que le bénéficiaire est au centre de toute l'activité de l'Association, donc à être à son service, avec tous les égards possibles,
- à collaborer avec les autres acteurs de l'Association : dirigeants, salariés permanents et autres bénévoles,
- à suivre les actions de formation proposées.

Les bénévoles ne sont jamais seuls avec un groupe d'enfant.

Ses missions peuvent être de différents ordres :

- Proposer la découverte d'une passion, d'un savoir-faire à un groupe d'enfant.
- Accompagner et aider d'autres intervenants dans leur animation.
- Aider à la valorisation des multiples découvertes des enfants.



2. Objectifs et projets spécifiques

Proposer des activités et des animations de qualités complémentaires à celles proposées en centre de loisirs et en périscolaire.

- Mise en place de différents projets spécifiques à l'accueil.
- Faire appel à des intervenants extérieurs aux compétences multiples, diverses et variées.
- Réévaluer de manière régulière nos objectifs d'animations, afin d'être au plus juste en terme de cohérence et de pertinence auprès des enfants (bilans, observations, discussions, réunions...).

Susciter la curiosité de l'enfant ainsi que sa motivation à la pratique de nouvelles activités.

- Amorcer un champ commun de découvertes pour les enfants en proposant des ateliers et animations variées (sportives, créatives, d'expression et culturelles).
- Aborder les temps d'animations de manière ludique, en réajustant notre pratique vis-à-vis de la dynamique des groupes d'enfants.
- Valoriser les découvertes de chacun.

Créer un cadre pour que l'enfant évolue de manière sécurisante dans sa journée.

- Veiller au rythme et aux repères des enfants vis-à-vis des nombreux changements quotidiens (lieux, adultes, règles...).
- Favoriser le savoir être, le savoir-faire, le savoir-vivre des enfants.
- S'inscrire dans une notion de coéducation (PEDT, projet d'école, projet des rythmes scolaires).
- Développer une relation enfant/famille/école/périscolaire constructive, favorisant l'écoute et la concertation.

Projets

Deux dynamiques différentes ont été réfléchies afin d'adapter le PEDT de manière cohérente à chaque enfant.

Quel que soit le projet deux axes sont présentés aux animateurs/intervenants pour la construction de leurs animations :

- Nous n'avons aucune obligation de résultats en termes de finalités techniques.
- Nous ne sommes pas là pour « leur apprendre à... » mais pour « leur donner envie de... »

Pour les enfants de petites et moyennes sections :

- Groupes d'enfants constitués pour l'année (tranches d'âge identique, enfants d'une même classe) 1 animateur pour 10 enfants maximum.
- Un **animateur référent** par groupe d'enfants.
- Un **projet thématisé** commun à tous les enfants d'une même école.
- Une diversité des animations, tout au long de l'année.
- Implications **ponctuelles** d'intervenants.

Pour les enfants de grandes sections au CM2 :

- Groupes d'enfants constitués pour l'année (tranche d'âge proche, mixité des classes), 1 animateur/intervenant pour 14 enfants maximum.
- **Découverte, exploration, valorisation** sur des **cycles** entres chaque périodes de vacances.
- Dans chaque cycle l'enfant pourra découvrir jusqu'à deux ateliers différents mené par des intervenant ou des animateurs techniciens.
- Une « **bulle en thèque** » - bibliothèque, ludothèque, repos-thèque, sera une alternative mise en place pour les enfants qui seraient moins captivés par l'activité proposée.

Chaque découverte se fera sur la durée d'un cycle (un cycle correspond à une période scolaire entre deux période de vacances : de la rentrée à la toussaint, cycle 1, de la toussaint aux vacances de Noël, cycle 2...), permettant de créer des projets à court terme

Moyens

Humains

- Animateurs salariés, brevetés, stagiaires ou disposant d'une équivalence.
- Intervenants polyvalents ou spécialisés, disposant d'une expérience (Salariés, détachés ou auto-entrepreneurs). Intervenants sportifs brevetés ou diplômés.
- Bénévoles (amateurs éclairés ou simples encadrants) : systématiquement accompagnés d'un animateur ou d'un intervenant.

Organisation

Chaque école aura un responsable de site qui coordonnera les équipes, les projets et les transitions entre l'école et l'association.

Même si le découpage par cycle est réalisé en modules avec différents domaines d'activités, il est nécessaire, qu'il y ait une cohésion d'équipe pour :

- Permettre une communication de qualité entre les interlocuteurs.
- Répondre aux objectifs de sécurisation et coéducation.
- Créer une dynamique pour éviter que les adultes se lassent.
- Permettre une mutualisation des compétences.
- Favoriser la formation.

Un document présentant l'organisation sur chaque école sera donné aux animateurs et intervenant en début d'année. Ce dernier contiendra :

- Le positionnement de chacun sur le premier cycle
- Le fonctionnement des accueils de chacune des écoles
- Tous les numéros nécessaires en cas d'urgence
- Un rappel de plusieurs notions de sécurité

Moyens financiers

Le SISAM a réalisé un budget que nous devons respecter. La base budgétaire de la première année de mise en place du PEDT évolue au fil du temps en fonction des fréquentations et des résultats.

Moyens logistiques

Nous disposons de plusieurs salles mises à disposition par les communes. Ces dernières sont adaptées vis-à-vis de l'animation qu'elles accueillent. Nous devons donc faire au mieux et les aménager en permanence afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Moyens matériels

Nous disposons du matériel pédagogique existant de l'ABCJ.
Un budget est dédié au matériel nécessaire selon les projets de chacun.

Informations et inscriptions

Les inscriptions devront se faire en amont de la rentrée des classes afin de pouvoir réunir les professionnels qui interviendront sur ce temps des TAP.

Un document pour tous les parents concernés par l'ABCJ et pour les deux sites reprend les conditions générales d'accueil ainsi que les tarifs proposés par le SISAM, modulés en fonction des revenus des familles.

Une réunion à destination des familles est organisée en début d'année scolaire afin de présenter tous les accueils et les différents projets de ces derniers.

3. Evaluation

Un suivi régulier et fréquent est fait par le directeur de l'accueil multi site, auprès des responsables de chaque site. Les responsables de site sont quotidiennement auprès de l'équipe d'animation.

Des bilans sont demandés en fin de cycle à tous les animateur et les intervenants afin de recueillir les ressentis et les difficultés de chacun.

En parallèle, le SISAM organise trimestriellement des réunions avec les coordinateurs de chaque école (ABCJ et Foyer Culturel) afin de faire un point global sur le PEDT en cours et sa réalité de terrain.

Tous ces retours nous permettent de régler rapidement et facilement les difficultés rencontrées avec l'optique de positionner les enfants, les familles et les professionnels dans un cadre cohérent et sécurisant.

